

# Assemblée publique de consultation

## 19 mai 2009

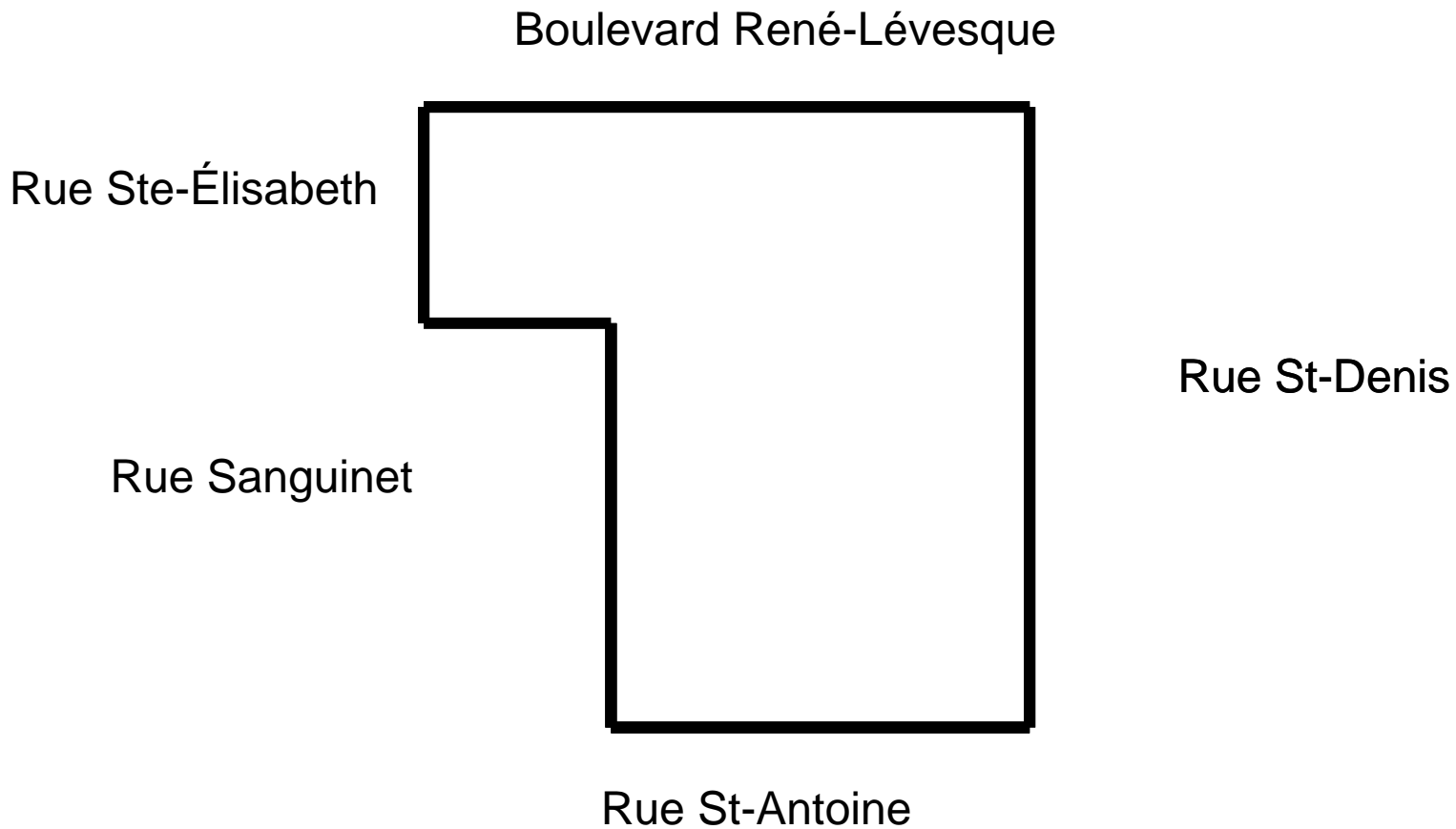
Projet de décret définissant les règles d'urbanisme  
Zone d'intervention spéciale  
Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

*Ministère de la Santé  
et des Services  
sociaux*

Québec 

# Mise en situation

# Zone d'intervention spéciale



# Objet de la consultation

La consultation porte exclusivement  
sur les modifications demandées  
au règlement 06-040.

# Déroulement de la consultation

- Exposé du CHUM 15 minutes
- Pause et inscription au registre 15 minutes
- Interventions sur la hauteur, la densité et la démolition de l'Hôpital Saint-Luc 30 minutes
- Interventions sur l'intégration urbaine et historique 30 minutes
- Interventions sur les accès, le stationnement et la circulation 30 minutes

# Présentation du CHUM

# Un projet inchangé

Pour l'essentiel,  
le projet de CHUM demeure le même.

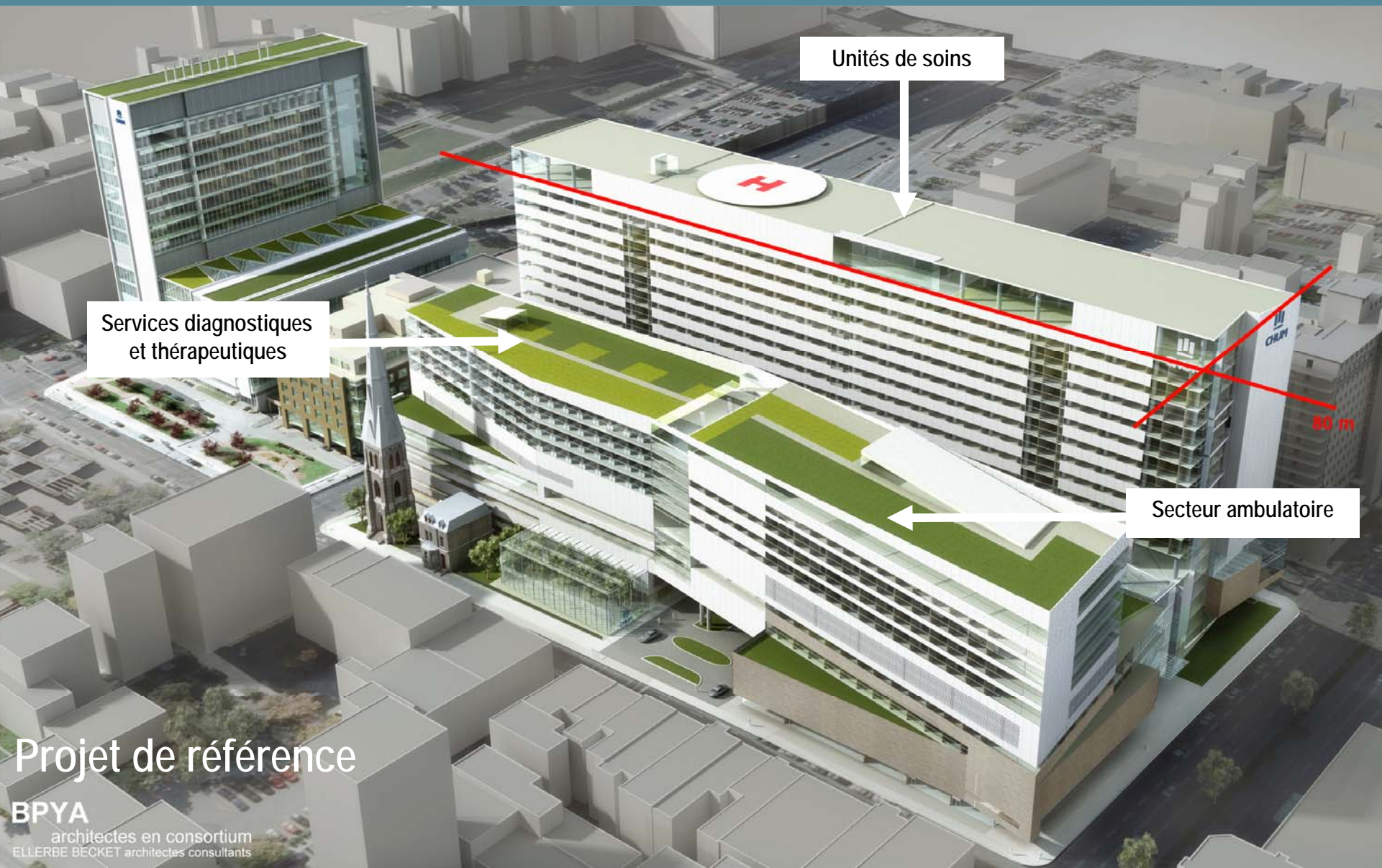
## Des bonifications apportées

- Augmentation du nombre de chambres individuelles de 700 à 772
- Augmentation du nombre de salles d'opération de 30 à 39
- Ajout de 2 000 m<sup>2</sup> au centre ambulatoire

## Les modifications demandées

- Hauteur, densité et démolition complète de l'Hôpital Saint-Luc
- Intégration du clocher de l'Église Saint-Sauveur
- Augmentation du nombre d'espaces de stationnement

# Hauteur, densité et démolition : Des contraintes fonctionnelles à respecter



Projet de référence

# Intégration du clocher de l'église : Un tissu urbain à préserver



Projet de référence

BPYA

architectes en consortium

ELLERBE BECKETT architectes consultants

# Espaces de stationnement : Des besoins à combler



<b>Stationnement</b>	<b>Espaces</b>
Besoins	2 580 *
Sur rue	528
<b>CHUM (nombre demandé)</b>	<b>2 052</b>

\* SOURCE : CIMA, septembre 2004 et CIMA, 2006

# Espaces de stationnement : L'achalandage

<b>Clientèle</b>	<b>Déplacements par jour</b>
Employés, médecins, résidents	7 414
Patients	4 372
Visiteurs et bénévoles	560
<b>Déplacements quotidiens vers le CHUM</b>	<b>12 346</b>

# Ajustements techniques et administratifs

- Plan d'urbanisme
- Opération cadastrale
- Dérogations mineures
- Hauteur minimale îlot A

# Déroulement de la consultation

- Exposé du CHUM 15 minutes
- Pause et inscription au registre 15 minutes
- **Interventions sur la hauteur, la densité et la démolition de l'Hôpital Saint-Luc 30 minutes**
- **Interventions sur l'intégration urbaine et historique 30 minutes**
- **Interventions sur les accès, le stationnement et la circulation 30 minutes**



Projet de référence

**BPYA**  
architectes en consortium  
ELLERBE BÉCKET architectes consultants